

MASTER MEEF 2

Education musicale et chant choral

Années 2025-2026



Responsable master MEEF : Nathalie ESTIENNE
n.estienne@univ-lyon2.fr

PRESENTATION DES CONTENUS DE LA FORMATION MEEF 2

Contrairement à la licence, **le master MEEF est annualisé**. Le jury ne se réunit qu'en fin d'année mais un bilan à mi-parcours sera réalisé par l'équipe enseignante.

► Une évaluation par blocs de compétences et par Situation Intégrative Professionnelle (dite SIP)

- Une année de master comporte 4 Blocs

B1 : L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

B2 : L'enseignant concepteur de son enseignement, anticipant les apprentissages de chaque élève

B3 : L'enseignant efficace dans la mise en œuvre de son enseignement, pour faire apprendre chaque élève

B4 : L'enseignant, praticien réflexif acteur de son développement professionnel.

- Chaque Bloc comporte au moins une UE de Structuration de Ressources (UESR) et une UE d'Intégration des Ressources en Situation (UE IRS)
- **Chaque bloc** est évalué **indépendamment** des autres. Les blocs **ne se compensent pas**.
- La plupart de UE sont sous le **régime CCI** (Contrôle Continu Intégral) qui s'inscrit dans le régime « assidu », règle essentielle pour ce master. Outre des évaluations échelonnées sur l'année, cette modalité de contrôle permet d'intégrer la notion de seconde chance sur l'année. **Le session 2 n'existe plus**.
- Les **SIP** rassemblent plusieurs modules afin d'évaluer la transversalité des connaissances et des compétences.

► Le mémoire d'initiation à la recherche

Le mémoire est un moyen privilégié de structurer ses connaissances, de construire sa réflexion, de mettre à distance sa pratique pour l'interroger et se donner les moyens de l'améliorer. Le travail de recherche, formalisé par l'écrit du mémoire et sa soutenance, permet aux étudiants de développer un **regard critique sur leur propre pratique à l'aune de concepts scientifiques issus de différentes disciplines** (sciences de l'éducation, sociologie, ethnologie, psychologie cognitive, philosophie). Il vise ainsi à développer **une attitude réflexive** nourrie par un certain nombre d'éléments de connaissance et **stimulée par la pratique de terrain**. Il vise à donner les outils réflexifs indispensables à **l'enrichissement personnel et professionnel** tout au long de la carrière. Ainsi, il développe :

- Des compétences réflexives, analytiques et synthétiques permettant d'appréhender avec justesse les démarches et les enjeux scientifiques sous-tendant la création de connaissances nouvelles et leurs applications éventuelles en milieu professionnel ;
- Des compétences de prise de responsabilité, de créativité, de gestion de projet et, dans des mesures diverses, de travail en collaboration ;
- Des compétences en matière d'expression écrite et orale, notamment à travers la soutenance ; des compétences en matière de communication, capacité à dialoguer, à utiliser les supports adéquats, y compris le numérique si besoin, aptitude à interagir notamment à l'oral (*Note ministérielle du 28/10/2015*).

Le mémoire d'initiation à la recherche n'est pas un rapport de stage et ne se résume pas à une narration de la pratique. Il s'appuie sur une méthodologie de recherche rigoureuse selon un cadrage théorique solide. Il permet

aux étudiants d'aborder des sujets et problématiques qui les interpellent dans un cadre structuré et clair, en lien étroit avec les conditions professionnelles qu'ils rencontrent lors de leurs stages.

✚ Pourquoi est-il important ?

- Pour la formation personnelle
- Pour l'épreuve d'entretien au concours (35 mn)
 - « L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.
 - L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury ».
 - Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement établie sur le modèle figurant à l'annexe VI de l'[arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du Capes](#), selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture.

✚ Informations importantes :

- Le mémoire doit au moins comporter 30 pages (police 12, interligne 1,5). Il se construit à partir d'une problématique de recherche se développe en 2 grandes parties, l'une théorique et l'autre appliquée, en lien avec le stage.
- Aucune soutenance de mémoire ne sera programmée **sans un minimum de 3 réunions de travail** avec le directeur de recherche
- Vous ne pourrez soutenir qu'avec l'accord du directeur de recherche
- **La soutenance se déroulera en semaine 1 du Semestre 2 (semaine du 6 au 10 janvier 2025)**

CONTENUS de la FORMATION : DETAIL DES BLOCS

BLOC 1	B1 : L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	
UE SR1	L'enseignant et l'élève	3CTS
<p>Psychologiques de l'enfant et de l'adolescent, processus d'apprentissage (12h) (INSPE) MCCC : voir INSPE</p>		
<p>Connaissance du système éducatif (10h) (Rectorat) Mutualisation avec MEEF Allemand et Chinois Le rôle des différentes personnes ressources dans un établissement scolaire. L'équipe pédagogique. Les étapes incontournables d'une année scolaire. Les dispositifs d'accompagnement des élèves. Les différents types de structures / d'établissements. Focus sur certains services du Rectorat. Se former au fil de sa carrière. MCCC : SUIV</p>		
UE SR2	Education et éthique :	3
<p>Morale laïque, lutte contre les discriminations et éducation à la citoyenneté (20h) Enseignant : Yves Vignat MCCC : CCI (écrits et/ou oraux)</p>		
UE ISR	Enseignant, acteur d'un projet 2	6
<p>Projet transversal (20h) Enseignants : Dany Landry, Jean-Luc Hyvoz</p> <ul style="list-style-type: none"> - Didactique de l'interdisciplinarité au sein de l'établissement : construire un projet dans le cadre d'un établissement mobilisant deux ou plusieurs disciplines au service des objectifs inscrits dans les programmes en intégrant des savoirs et des compétences disciplinaires et transversales - Lien avec la PRAC <p>MCCC : CCI (écrits et/ou oraux)</p>		
<p>Stage en responsabilité (20h) Suivi des stagiaires MCCC : CCI, pas de DA Préparation à l'oral 2</p>		

Compétences à évaluer : CC3 ; CC7 ; CC13 ; CC5

BLOC 2	B2 : L'enseignant concepteur de son enseignement, anticipant les apprentissages de chaque élève	
UE SR1	Maitrise disciplinaire 3	4
<p>Maitrise auditive MUT MEEF1 de 36h</p> <p>Enseignant : Sebastian Halas et Sabine Terret-Vergnaud (Lyon2)</p> <p>Entraînement à la transcription d'extraits musicaux de tous styles dans la perspective de l'épreuve 1 du CAPES. Il s'agit d'un relevé analytique, qui impose de faire le plan de l'extrait, en repérant immédiatement tous les thèmes et leurs caractéristiques, l'ordre dans lequel ils apparaissent. Ils seront ensuite transcrits avec le maximum de détails.</p> <p>Evaluation : CCI (écrits)</p>		
<p>Maitrise vocale des codages (10h)</p> <p>Enseignant : Sabine Terret-Vergnaud (Lyon2)</p> <p>Approfondissement de la méthode de déchiffrage a cappella et avec les paroles sur tout type de répertoire vocal (français ou anglais).</p> <p>Ce module prépare à une partie de l'épreuve 1 de l'oral du concours.</p> <p>Evaluation : CCI (oraux)</p>		
<p>Arrangement de chansons et instrumentation (22h)</p> <p>Enseignants : Pascal Horecka (Lyon 2) et Mathieu Jourdan (Formateur académique)</p> <p>1 – Capacité à noter la grille harmonique d'une chanson populaire à partir de son écoute</p> <p>2 – À partir de la mélodie d'une chanson populaire, capacité à écrire un arrangement pour trois voix (2 voix de femme ou d'enfant, + 1 voix d'homme) et un ou deux instruments non polyphoniques.</p> <p>3 – Entraînement à la mise en œuvre musicale de la version arrangée, en dirigeant la classe mobilisée pour chanter et/ou jouer l'arrangement.</p> <p>Evaluation : CCI (écrits)</p>		
UE SR2	Maitrise disciplinaire 4	4
<p>Culture musicale et artistique (18h)</p> <p>Enseignant : Nathalie Estienne (Lyon2)</p> <p>Dégager les éléments caractéristiques d'un corpus d'œuvres musicales, picturales et textuelles afin de déterminer des axes musicaux et transversaux qui permettront de dégager une problématique en lien avec les programmes d'Education musicale au collège. Cette analyse mobilise vos connaissances culturelles dans la perspective d'un transfert de compétences pour l'élaboration de séquences d'éducation musicale. Ce module est en lien avec le module « didactique et savoir culturels en éducation musicale ». Les évaluations peuvent être communes afin de préparer à l'épreuve « disciplinaire appliquée » du concours.</p> <p>Evaluation : CCI (écrits)</p>		
<p>Commentaire d'écoute (46h, mutualisation avec MEEF 1)</p> <p>Enseignante : Nathalie Estienne (Lyon2)</p> <p>Le commentaire d'écoute est une discipline essentielle faisant interface entre les connaissances techniques et esthétiques sur la musique et la médiation musicale.</p> <p>Les épreuves du Capes se divisant en deux exercices (présentation analytique et commentaire comparé) le cours s'attache à former les étudiants aux deux techniques.</p> <p>Commentaire 1 : Présentation analytique</p> <p>Il s'agit de nommer les phénomènes sonores constituant les styles en les associant aux contextes esthétiques et historique d'une époque ou d'un lieu donné.</p> <p>En se servant des outils de l'analyse auditive, il s'agit de composer des commentaires d'écoute permettant de déduire des caractéristiques esthétiques, une localisation ou une origine culturelle.</p> <p>Dans l'histoire de la musique occidentale cette épreuve vise à opérer des rapprochements avec des courants esthétiques et des œuvres de compositeurs phares mais aussi de déterminer les caractéristiques liées au genres, formes et styles.</p> <p>Commentaire 2 : Commentaire comparé</p> <p>Le commentaire comparé vise à mettre en relation des œuvres de nature géographique, historique et esthétique différentes au moyen de problématiques d'éducation musicale touchant des paramètres transversaux (dialogue, dynamique, couleur, rapport texte-musique ...).</p> <p>L'une et l'autre des épreuves nécessitent une bonne maîtrise de la rédaction littéraire qu'il faut associer à de solides connaissances techniques.</p> <p>Evaluation : CCI (écrits)</p>		

UE ISR	Séquence d'enseignement 2	4
<p>Didactique et savoirs culturels en éducation musicale 24h Enseignants : Dany Landry (INSPé) et Thomas Crouigneau (FA, rectorat Lyon)</p> <p>Analyse de la gestion d'une situation d'enseignement à l'échelle d'une séance. Concevoir, planifier, anticiper au niveau d'une équipe, " les savoirs fondamentaux" et leurs "mises en scène", pour définir : une programmation (les savoirs, les compétences), une séquence, une séance, un ensemble de situations. Evaluation : CCI (écrits)</p>		
<p>ndr</p>		
<p>Pour info</p>	<p>Compétences à évaluer : CC9-CC10-P1-P3-P5</p> <p>Lien avec le concours : écrits 1 et 2</p>	

L'enseignant efficace dans la mise en œuvre de son enseignement, pour faire apprendre chaque élève		
BLOC 3		
UE SR1	"Apprendre faire apprendre" cognition et apprentissage	8
<p>Maîtrise de la voix (18h) Enseignant : Laurent Grégoire (Lyon2) Préparation à l'oral du concours : Constitution et maîtrise d'un répertoire de trois chants monodiques accompagnés issus d'esthétiques différentes et susceptibles d'être interprétés par une classe de collège. Evaluation : CCI (oraux)</p>		
<p>Maîtrise de l'accompagnement piano ou guitare (10h) Savoir maîtriser son instrument polyphonique dans le but d'accompagner les classes de collège Poursuite du travail de préparation au concours : <ul style="list-style-type: none"> - déchiffrage de partitions, harmonisation, réduction, transposition... - accompagnement des 3 chants monodiques choisis pour l'oral du concours Piano : Enseignant : Pascal Horecka (Lyon2) et Mathieu Jourdan (FA Inspé) Et/Ou Guitare : Enseignant : Christophe Oliveres (Lyon2) Evaluation : CCI (oraux)</p>		
<p>Maîtrise du déchiffrage chanté (12h) Enseignant : Sabine Terret-Vergnaud (Lyon2) Entraînement à la première partie de l'épreuve orale : « Le candidat interprète a cappella puis en s'accompagnant au piano ou sur un instrument polyphonique qu'il aura apporté le texte vocal monodique avec paroles et non harmonisé qui lui a été remis au début de la préparation » Evaluation : CCI (oraux)</p>		
UE SR2	La connaissance de tous les élèves	8
<p>Encadrer et savoir mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement (14h) Enseignants : Mathieu Jourdan (FA INSPE) Evaluation : SUIV</p>		
<p>Direction des groupes vocaux et instrumentaux (30h) Semestre 1 : Enseignante : Dany Landry (INSPE) <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre par le geste - Atelier petits groupes et grand groupe : Répertoire pour la classe et la chorale amené par le formateur et proposé par les étudiants Semestre 2 : Enseignant : Laurent Grégoire (Lyon2) Préparation à l'épreuve orale du concours. <ul style="list-style-type: none"> - Constitution d'un répertoire diversifié de trois chants polyphoniques à 3 voix mixtes (a cappella ou accompagné). - Apprendre à mener l'apprentissage d'un ensemble vocal Evaluation CCI (oraux)</p>		
UE ISR	Construire des projets d'enseignement dans des contextes différents	8
<p>Préparation oral 1 : projet musical (15h) Enseignant : Mathieu Jourdan (INSPE) Dans la continuité des cours débutés en M1, nous approfondirons le rôle et l'imbrication du projet musical dans une séquence afin de répondre à une problématique et définir des compétences spécifiques. Une réflexion autour des activités de création en lien avec le projet musical sera menée. D'autre part, un travail sera réalisé autour du projet musical incarné dans les épreuves du CAPES et les chants choisis et définis par les étudiants.</p>		

Evaluation : CCI écrits et/ou oral

Pour info

ORAL 1 : regroupe Maitrise vocale, accompagnement et déchiffrement chanté, direction de chœur
Compétences à évaluer : CC3-CC4-CC7-CC10-P3-P4-P2

BLOC 4		L'enseignant, praticien réflexif acteur de son développement professionnel.	
UE SR1	Maîtrise d'une langue vivante :		3
Anglais (25h) Enseignant : Dan Apalaghie (Enseignant 2 nd degré) Evaluation : CCI (Ecrits et/ou oraux)			
UE SR2	Analyse de pratique		3
Analyse de pratique (stage) (15h) Enseignant : Mathieu Jourdan et Thimas Crouigneau (FA, Inspé) Evaluation : SUIV			
UE ISR	Recherche appliquée à l'enseignement		6
Méthodologie de la soutenance du mémoire (16h) Comprend le suivi individualisé du mémoire et sa soutenance Evaluation : CCI, noté (écrit et oral)			
Préparation à oral du concours : pratique réflexive et situations d'interprétation et d'enseignement (24h) Enseignant : Yves Vignat (INSPE) Le module de formation « préparation à l'oral » est principalement destiné à la préparation de l'épreuve d'admission du CAPES « entretien avec le jury ». La formation porte donc sur les deux dimensions de cette épreuve telles qu'elles sont mentionnées officiellement, «la motivation du candidat » d'une part, « son aptitude à se projeter dans le métier » d'autre part. De ce fait cette formation comporte une forte dimension pratique, les étudiant(e)s étant invité(e)s à concevoir et présenter à l'oral leur travail. L'évaluation du module prendra directement appui sur les prestations orales des étudiant(e)s. Ce travail concerne d'une part la présentation d'éléments du parcours de l'étudiant(e) par lesquels s'explique sa motivation à exercer le métier d'enseignant(e). Ce travail, d'autre part, permet à l'étudiant(e) de se projeter dans son futur métier à travers l'étude de situations professionnelles pratiques et réalistes. Conformément aux exigences du concours, l'étude de situations prépare l'étudiant(e) à mettre en évidence sa connaissance théorique des valeurs de la République (dont notamment la laïcité) mais encore son aptitude à les mettre en œuvre (à les faire exister dans le quotidien de la classe et de l'établissement). En lien direct avec le référentiel des compétences professionnelles des enseignant(e)s mais aussi avec les expériences en stages, ce module de formation associe donc apports théoriques et perspectives pratiques. Cependant au-delà de la nécessaire préparation d'une épreuve de concours, ce module de formation à également pour ambition d'aider l'étudiant(e) à construire une double posture personnelle et institutionnelle : l'enseignant(e) dans la classe est indissociable de l'enseignant(e) dans l'école et dans le système éducatif. Cela implique un développement de l'esprit critique, de la responsabilité, du dépassement de l'opinion et de la croyance, d'une culture du débat, de la mise en place des projets, mais encore sa capacité à s'inscrire dans une équipe. Futur(e) enseignant(e), l'étudiant(e) sera conduit à penser son activité professionnelle dans le cadre des enjeux contemporains du système éducatif. Evaluation : CCI , noté (oraux)			
le mémoire SOUTENANCE			
Compétences à évaluer : CC7-8-9-10-14			
préparation oral 2			

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES :

Le master fonctionne de **manière annualisée** et non pas au semestre.

- ▶ La plupart des modules du MEEF sont en **Contrôle Continu Intégral (CCI)**.
- ▶ La « **seconde chance** » est intégrée durant l'année du contrôle continu. **Pas de session 2.**
- ▶ Certains modules sont en **SUIV (suivi)**. Ils ne sont pas notés mais l'assiduité, l'implication dans le module valide ou non le module. **Pas de session 2.**

▶ Niveau B2 en langue :

Pour les parcours MEEF autres que les MEEF Langues, **le niveau B2 est requis pour la validation de l'UE Langues du Bloc 4**, pour le M1 et le M2. Cette **UE Langues** est **non compensable** avec les autres UE du Bloc 4.

▶ Dispense d'assiduité (D.A.)

La spécificité de la formation des futurs enseignants au sein d'un Master MEEF est très peu compatible avec la dispense d'assiduité aux cours, dont un volume de 33% est désormais assuré par des professionnels "de terrain". Les demandes de dispenses d'assiduité pour certains Modules sont néanmoins examinées par le/la responsable du parcours MEEF mais elles ne sont pas automatiques ; critères pris en compte (sur justificatifs) : situation de handicap, situation de santé, AED en pré-professionnalisation, autre critère impératif à l'appréciation du responsable du diplôme.

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

POUR INFORMATION

► SEMESTRE 1

Du lundi 8 septembre 2025 au 19 décembre 2025 - CM – TD – Contrôle continu

Vacances universitaires d'automne : du 27 octobre au 2 novembre 2025

Vacances de fin d'année (fermeture de l'université) : du 20 décembre 2025 au 04 janvier 2026

Examens terminaux – session 1

Semaine du 5 au 10 janvier 2026 puis du 12 au 17 janvier 2026.

Jurys et résultats

Le 12 et 13 février 2026.

Pas de jury au semestre 1 mais un bilan de semestre. Les résultats ne sont pas publiés.

► SEMESTRE 2

Du 20 janvier au 13 avril 2026 - CM – TD – Contrôle continu

Vacances universitaires d'hiver : du 16 février au 22 février 2026

Vacances universitaires de printemps : semaine du 13 avril au 19 avril 2026

Examens terminaux – session 1

Du 18 mai au 3 juin 2026

Jurys et résultats

Les jurys du second semestre se réuniront les 10 et 11 juin 2026

Les résultats seront publiés après les délibérations et la confirmation du jury.

SESSION DE RATTRAPAGE (SESSION 2) POUR LES 1^{ER} ET 2ND SEMESTRES

Du 23 juin au 4 juillet 2026

ATTENTION : ces rattrapages ne concernent que les modules sous le régime du contrôle continu (CC) ou du contrôle terminal (CT).

Jurys et résultats

Les jurys de la session 2 se réuniront les 15 et 16 juillet 2026

Les résultats seront publiés après les délibérations et la confirmation du jury.

Les MCCC sont affichées dans les locaux du Département ou consultables sur le site de l'UFR LESLA (lesla.univ-lyon2.fr) rubrique Espace étudiant – Scolarité / Musique et Musicologie. Elles sont obligatoirement arrêtées et portées à la connaissance des étudiants au plus tard un mois après le début des enseignements. Les MCCC ne pourront être modifiées ultérieurement en cours d'année.

Glossaire

ABI : Absence injustifiée ; **ABJ** : Absence justifiée ; **ADM** : Admis.e ; **AJ** : Ajourné

CCI : Contrôle continu intégral ; **CM** : Cours magistral ; **CT** : Contrôle terminal

DA : Dispense d'assiduité ; **DEF** : Défaillant.e

EP : Élément pédagogique

MCCC : Modalités de contrôles des connaissances et des compétences

TD : Travaux dirigés

UE : Unité d'enseignement

INFORMATION GÉNÉRALES ET CONTACTS

Le bureau de scolarité est ouvert du **lundi au jeudi de 13h30 à 16h30** et le **vendredi de 8h30 à 12h**.

Équipe administrative

Gestionnaire de scolarité des Licences (du Coursus aménagé à la L3)

Aurélie RIBOT – 04 87 24 80 69

Gestionnaire de scolarité des Masters et prépa Agrégation

Marion FONTENILLE – 04 87 24 80 68

lesla.m2meefmusique@univ-lyon2.fr

Référente communication et évènementiel UFR LESLA

Anissa BELBEY – 04 87 24 80 74

Besoins	Interlocuteurs.trices / services
Inscription administrative, carte IZLY	Centre d'inscription inscriptions@univ-lyon2.fr
Emploi du temps, inscriptions et contrats pédagogiques, changement de groupe exceptionnel, notes	Gestionnaire de scolarité - Marion FONTENILLE lesla.m2meefmusique@univ-lyon2.fr
Informations, changement éventuel de langue transversale	Centre de langues (PDA, Bât. O. OR36)
Santé, social	SSU (PDA Bât. L), Mission handicap (PDA MDE Bât. U), Assistante de service social (PDA, MDE, Bât. U), CROUS (59 rue de la Madeleine, 69007 Lyon)
Questions de cours	Enseignant.es
Questions pédagogiques, Aide, accompagnement, conseil	Responsable de Master MEEF : n.estienne@univ-lyon2.fr Coordination emploi du temps et stage : sabine.vergnaud@univ-lyon2.fr

Contacts enseignants INSPE : Dany Landry : dany.landry@univ-lyon1.fr et Fernando Ségui : fernando.segui@univ-lyon1.fr

Association des étudiants de musicologie (AEDM)

Gestion des projets, concerts, aides aux étudiants en difficulté, bourse aux livres, etc.

<https://www.facebook.com/aedm.lyon>

Suivre toutes les actualités du département

Compte du département de Musique et Musicologie



<https://twitter.com/MusicoLyon2>

Compte Instagram de l'UFR LESLA



INFOMUS : Lettre d'information

La lettre d'information du département, infomus, est un vecteur de communication interne, elle vous permet de prendre connaissance d'informations telles que conférences, colloques, concerts, publications, offres diverses, etc.

L'abonnement se fait à l'adresse :

<http://listes.univ-lyon2.fr/sympa/info/infomus> en cliquant à gauche sur « Abonnement »

LES DATES IMPORTANTES !

REPRISE DES COURS À PARTIR DU **LUNDI 8 SEPTEMBRE 2025**

Stage d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) :

- Tous les lundis et jeudis du 03/11 2025 au 23/03 2026 puis du 04/05 au 19/06 2026
- Stage massé : 23/03 2026 au 03/04 2026

Les étudiant.es sont prié.es d'utiliser exclusivement leur adresse mail institutionnelle, notamment pour communiquer avec les enseignant.es et l'administration, et sont invité.es à **consulter régulièrement** leur messagerie universitaire ainsi que le site de l'UFR LESLA (Lettres, Sciences du Langage, Arts) : lesla.univ-lyon2.fr Rubrique Espace étudiant -> Documents utiles (emploi du temps, modalités de contrôle de connaissances...)

BONNE RENTREE !!!!

